

Parrot s'allie avec la start-up corse Midgard contre les feux

La start-up corse Midgard, spécialisée dans l'analyse opérationnelle, se rapproche du leader européen des drones Parrot. Objectif : concevoir un système 100 % français d'aide à la décision pour les personnels de Sécurité civile afin de pouvoir mieux prévenir et traiter les incendies



C'est sur des appareils Anafi USA que Midgard va adapter sa technologie.



Les équipes de Parrot et de Midgard ont présenté leur partenariat.

PHOTOS JEAN-PIERRE BELZIT

On connaissait le potentiel opérationnel des drones dans le champ militaire. On connaissait moins les possibilités offertes par ces engins volants dans le domaine de la Sécurité civile.

C'est à présent chose faite. Le rapprochement opéré par le constructeur français Parrot, leader européen des drones, et la start-up corse Midgard, s'apprête à révolutionner la prévention et le traitement des feux de forêts. Les fiançailles avaient lieu mardi matin à l'auberge *U San Bastianu*, à Appietto, sur fond de vue majestueuse sur le golfe de Lava.

La start-up Midgard, fondée en juin 2019 et incubée chez Ini-

zia, propose une plateforme de traitement et de mise en forme des données recueillies par les drones pour créer des cartographies utiles aux pompiers et aux services de secours. Elle collabore déjà avec les Sdis du Gard, du Puy-de-Dôme et des Bouches-du-Rhône. C'est ce dernier qui aurait souhaité une solution 100 % française, et donc une alliance avec un concepteur français, la start-up travaillant jusqu'à présent avec des drones chinois.

C'est donc sur des appareils Anafi USA - conçus par Parrot et proches, en matière de fonctionnalités, des drones que le géant européen a créés pour l'armée américaine dans le cadre d'un

appel à projets - que Midgard va adapter sa technologie.

Localiser un point chaud ou reconnaître des fumerolles

« C'est par les usagers qu'on comprend le mieux les besoins », résume Laurent Rouchon, directeur défense et sécurité chez Parrot, après un pitch prononcé

sans une once d'hésitation. « Le drone, c'est un vecteur », explique-t-il. « Il permet d'obtenir l'info et de la traiter à votre manière. » Le concepteur devrait prêter deux drones à la start-up pour une phase d'expérimentation qui devrait durer « quelques mois ».

« Les drones produisent beaucoup d'images et de données difficiles à analyser », explique Anne-Sophie Cadre, présidente et cofondatrice de Midgard. « Nous proposons un outil global d'analyse qui permette de traiter ces données, de calculer des distances, des aires et de géolocaliser des points chauds ».

Très concrètement, ce système permettrait de fournir les coordonnées GPS précises d'un point chaud pour faciliter son inondation par un hélicoptère bombardier d'eau ou l'acheminement des pompiers sur place. Grâce à l'intelligence artificielle, la technologie serait également capable de reconnaître des fumerolles et de les distinguer de nuages ou d'une brume.

L'ingénierie de formation, diplômée de Télécom Paris, spécialisée dans l'aéronautique et le big

data (données massives), a fondé cette start-up avec Laurent Terramorsi, pompier professionnel au Sis 2A, ancien pompier de Paris et lui-même télépilote de drone. « C'est une complémentarité entre l'ingénieur et l'homme de terrain », résume-t-il.

Bientôt une application en Corse ?

« Laurent a une vision très futuriste du métier de pompier », s'enthousiasme Anne-Sophie Cadre. Une vision qui l'a conduit à travailler sur une solution technologique qui tienne compte des contingences du terrain et des besoins des pompiers, qu'il connaît bien. « Moi j'ai toujours eu envie de créer quelque chose qui soit utile », raconte la jeune entrepreneuse, qui dit avoir « remarqué les catastrophes écologiques de plus en plus importantes », qui frappent l'île, entre « incendies et inondations », mais aussi « la problématique de ce terrain, dont beaucoup d'endroits sont difficiles d'accès. » Car c'est bien l'un des apports majeurs de cette technologie dans la lutte des pompiers

contre les feux. Technicien radio au service transmission du Sis 2A, Paul-Laurent Casamarta est venu assister à la démonstration. « Je suis là pour voir ce qui est faisable pour faciliter le travail des pompiers », affirme-t-il. L'intérêt de cette technologie réside aussi pour lui dans la possibilité de « rapatrier en temps réel des données vidéos sur les chaînes de commandement ».

Si, à l'inverse de 60 % des Sis, celui de Corse-du-Sud n'est pas encore équipé de drones, cela pourrait donc bientôt changer. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'ordre réglementaire. Car la loi interdit le survol de drones au-dessus des personnes. « La Sécurité civile devra obtenir des dérogations de la part de la préfecture », prévient Paul-Laurent Casamarta.

Cette technologie représente un intérêt d'autant plus considérable pour les Sis, qu'elle ne s'applique pas qu'aux feux de forêts et pourrait également s'avérer utile en cas de personne portée disparue ou d'inondation. À quand une utilisation en Corse ?

LAETITIA GIANNECHINI



Cette technologie, en plus de s'appliquer aux feux de forêts, pourrait également s'avérer utile en cas de personne portée disparue ou d'inondation.